

Discours prononcé par le Gouverneur de la  
Guadeloupe, le 29 Mai, au moment où l'on plantait  
l'arbre de la liberté.

Citoyens et Amis,

De quelque côté que je porte mes regards, je ne vois  
que des hommes libres autour de moi: la République a  
proclamé que la terre française ne peut porter d'esclaves.  
C'est ce principe qui a reçu son application. C'est pour  
fêter le bienfait que vous venez de recevoir que nous nous  
trouvons groupés autour de cet arbre, symbole de la liberté.  
L'acte de l'émancipation générale devait vous être porté  
par le commissaire de la République appelé à prendre  
le gouvernement de cette colonie; je ne devais pas y attacher  
mon nom; la Providence semblait ne pas me réserver ce  
bonheur, quand le besoin de satisfaire de légitimes impatiences  
est venu hâter le moment tant désiré de la liberté.

Sur le déclin de ma carrière coloniale, au  
moment où je vais quitter votre sol pour reprendre le service  
de la flutte où ma place n'a cessé d'être marquée, je devais  
accomplir un acte immense, le plus grand, le plus heureux  
de toute ma vie politique, un acte qui associe mon nom aux  
destinées de la Guadeloupe, où il demeurera impérissable  
comme la liberté que j'y ai proclamée.

Touissez, Citoyens et Amis, des bienfaits  
de la liberté. Touissez-en dans les limites de la raison, de la  
justice et de la modération. N'abandonnez pas vos habitudes  
d'ordre et de travail; elles seront la sauve-garde de votre



existence future. Je m'associe à vos joies, elles sont légitimes.  
De loin, je n'oublierai pas que j'ai vécu au milieu de vous,  
que j'ai admiré l'excellent esprit dont vous avez fait preuve  
dans l'attente de la liberté. Esclaves, vous étiez l'objet de  
ma constante sollicitude, libres, aujourd'hui, mes vœux vous  
suivront: ils seront toujours pour votre bonheur et votre  
prospérité.



Vive la République? Vive la liberté!